

SYNEOS

RUE DES GREVES
77410 HERME

Téléphone : 01.64.00.71.02

Mail :

Bon No : 004056982		1ere Gachée : 09:41 (1)		Date : 17/09/2026		SPM2609175951		Zone : SOUS CENTRALE	
Quantité : 0.50		m3		Réf. commande(2) :				Véhicule : SC	
Client : C9251009		BRIOS		Chantier : SC				ES871SP	
26 CHEMIN DU COURS AUX				SOUS CENTRALE				Chauffeur : SC	
PIATS								SOUS CENTRAL	
77114 Gouaix								Centrale : HERME	
ARRIVEE CHANTIER		DECHARGEMENT		DEPART		RETOUR		ATTENTE	
réelle		debut fin		chantier		centrale		00:00	
						Quantite Origine : 0.50 m3		en aucun cas nos produits	
						Quantite Restante : 0.00 m3		ne doivent être ingurgités	
						Livree Reelle : 0.50		ou entrer en contact avec la	
								peau au risque de provoquer	
								des allergies des rougeurs	
								ou des brulures	
Code Formule		Désignation(6)(8)		Certification		Classe d'exposition(3)		Classe chlorure	
5JGRAVECIM3D20		GRAVE CIMENT						Consistance(7)	
								Dmax	
								22.4	
Ciment(type et classe)				Additions(type)		Dosage(C+Ka)(5)		Résistance caractéristique(4)	
LIGEX FPL1						0			
Appellation commerciale :		GRAVE CIMENT 3% D22.4 Liant Rou LIGEX FPL 1		Température :					
Mode de livraison :				N° Grue :					
				Retour béton					
SERVICES				ADJUVANTS				LIVRAISON RECEPTIONNEE	
CONTRIBUTION CARBONE		0.5 METRE CUBE						Nom:	
CONTRIBUTION ENVIRONNEMENTALE		0.5 METRE CUBE						Signature du client:	
RESPONSABILITE ELARGIE DU		0.5 METRE CUBE							
PRODUCTEUR		0.5 METRE CUBE							
CONTRIBUTION ENERGETIQUE		0.5 METRE CUBE							
Ajout d'ingrédients sur chantier(9):									
Type et quantité:									
Demandeur:									

- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
- (2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
- (3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
- (4) contrôle de la résistance sur cubes.
- (5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
- (6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
- (7) ou rapport E/C suivant la spécification.
- (8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN
- (9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN. Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF, soit rayé ou non